



Pour donner suite au communiqué de la FFHB du 05 mars 2021, relayé par HANDNEWS sur les différents réseaux, ce n'est plus une surprise pour personne : les championnats et coupes amateurs **Saison 2020/2021** sont arrêtés sur l'ensemble du territoire.

Le HBCP attendait les décisions, le plan de relance et le dispositif d'accompagnement des clubs des 3 instances (Comité NORD, Ligue HDF et FFHB), avant de communiquer sur la saison prochaine.

Voici les différents gestes pour le renouvellement des licences pour la saison prochaine :

FFHB : la part licence offerte.

Reste à charge la contribution Maison du Handball et part assurance.

Ligue HDF : remise de 66% de leur part Licence. **Reste à charge 34%.**

Comité NORD : remise de 40% de leur part Licence. **Reste à charge 60%.**

Soit le reste à charge pour le licencié des 2/3 du coût de sa licence.

A noter que cette année, **le club doit s'acquitter de la totalité du coût des licences 2020/2021** aux différentes instances. Le Comité Nord nous remboursera sous forme d'avoir la saison prochaine la somme de 930€. A payer également les frais d'affiliation **2021/2022** Niveau Région 465€, les frais de fonctionnement Ligue 190€, l'abonnement magazine obligatoire FFHB de 111€ et la coupe de France de 50€.

Après analyse de ces différents éléments, le **Comité du HBCP** a décidé pour tout renouvellement de licence pour la saison prochaine de ne pas appliquer sa part club, mais également de supporter le reste à charge :

Le renouvellement des licences sera donc gratuit pour nos licenciés

Il nous paraît normal de faire envers vous un geste fort au vu des 2 saisons que nous venons de traverser.

Ce geste est très important sur le plan financier mais indispensable si nous voulons vous voir revenir sur les terrains.

A bientôt, nous l'espérons, sur les terrains.

Le Comité Directeur.